



Communiqué de presse – Lundi 20 décembre 2021

TILLY SUR SEULLES :

Inauguration de la 1^{ère} borne de recharges gratuites pour vélo à assistance électrique

Didier COUILLARD, Maire de Tilly-sur-Seulles et Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ÉNERGIE) ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la 1^{ère} borne de recharges gratuites pour vélo à assistance électrique (VAE) supervisée par le syndicat :

Mardi 21 décembre 2021 à 14h00
Parking de la Mairie – Tilly-sur-Seulles

Les ventes de vélos électriques explosent en France

Amorcé depuis plusieurs années, le succès du vélo à assistance électrique a été boosté de plus belle depuis la crise de la Covid-19. Les chiffres officiels de l'Union Sport et Cycle d'avril 2021 ont confirmé l'ampleur du développement du VAE en France : avec plus de 514 000 engins vendus en 2020 (+29%) et un prix moyen en augmentation de 21% (2 079 €), le VAE représente désormais 56% du marché en valeur.

Les aides apportées par l'Etat et certaines collectivités pour l'achat de VAE ont largement contribué à l'explosion des ventes de VAE. L'aménagement de pistes cyclables par les collectivités territoriales a aussi amplifié cet engouement en sécurisant les parcours en vélo.

Une 1^{ère} borne de recharges gratuites pour accompagner la dynamique autour du VAE

Inscrite dans le programme « Petite ville de demain », la commune de Tilly-sur-Seulles a décidé de s'associer au SDEC ÉNERGIE pour accompagner la dynamique du VAE en installant la 1^{ère} borne de recharges gratuites pour VAE sous la supervision du syndicat. Ainsi, les cyclistes peuvent désormais recharger gratuitement leur VAE en y branchant leur batterie, mais aussi leur téléphone portable via un port USB. La borne, située place de la Mairie, dispose de 4 casiers fermés par un digicode, chacun pouvant recharger 2 batteries de VAE et un portable en même temps.

Deux nouvelles bornes de recharge pour VAE seront prochainement installées par le SDEC ÉNERGIE à Luc-sur-Mer, place de l'Enfer.

Le financement

Le coût de la borne de recharge pour VAE est de 8 727 €HT, aidé à 20% par le SDEC ÉNERGIE, soit un reste à charge de 6 882 € pour la commune. La maintenance de la borne s'élève à 500 € par an subventionnée à 20% par le syndicat. Le suivi des consommations et des utilisations est assuré grâce au système de supervision à distance depuis les bureaux du SDEC ÉNERGIE.

Contact :

- SDEC ÉNERGIE – Philippe LANDREIN – Responsable mobilité durable – 02 31 06 61 73 – 06 83 99 51 94 – plandrein@sdec-energie.fr